



**PACA Climat 16 octobre 2018**

**Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez**

**Les dossiers de l'ENERGIE**

## La Communauté de communes acteur de la transition énergétique

Acteur de la transition énergétique, la Communauté de communes met en œuvre une démarche locale qui se décline selon plusieurs axes :

- Définir les enjeux de la transition énergétique pour le territoire.
- Ecrire un volet énergie lié au SCoT qui prenne en compte ces enjeux.
- Mettre en œuvre des actions concrètes (dites "actions sans regret").
- Ecrire et appliquer le Plan Climat Air **Energie** Territorial pour initier une véritable politique de réduction d'émission et de production d'énergies renouvelables.

## Une gouvernance adaptée : Un groupe d'élus référents Énergie

Dans le cadre du volet énergie du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), une entité est créée pour porter le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui devrait être lancé fin 2017 et la politique d'économie qui en découlera : c'est le groupe d'élus référent Énergie.

# Les dossiers de l'ENERGIE : Actions sans regret

## Les thématiques retenues :



1. Former les acteurs du **secteur économique du bâtiment** à la construction écologique



3. Renforcer les **circuits courts et le maraichage** sur le territoire dans l'objectif d'assurer son autonomie alimentaire et de lutter contre les nuisances liées aux flux logistiques



### 2. Mobilité

- Gérer les bouchons de la saison touristique, qui tend à s'étaler de plus en plus dans l'année
- Diminuer les flux logistiques



4. Encourager les **économies d'énergie** → commencer par baisser la consommation des bâtiments et équipements publics

## Espace Info Energie – les actions 2018 - 2019

# L'AGENCE DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES DU VAR

## Service auprès des particuliers

### Espace Info Energie

- Permanence téléphonique
- Conseils techniques, réglementaires et financiers
- Thermographie
- Conférences
- Exposition

### Plan d'action 2018 CCGST

- Permanences physiques
- Intensification de la communication
- Mobilisation acteurs relais :
  - Publics (CCAS – Services Urbanismes)
  - Privés (Agences immobilières, syndic de copropriété)
  - Mobilisation des professionnels de la filière Rénovation (formation 8 et 9 Novembre)

### Élargissement du service

- Animation des professionnels
- Animation de réseaux
- Mobilisation des acteurs relais privés (notaire, banques...)



# L'AGENCE DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES DU VAR

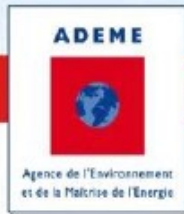
## Et pour aller plus loin ...

- ❖ Vers une animation coordonnée entre particuliers et professionnels ...
- ❖ Des évènements grands public : conférences
  - ❖ Chauffage au bois : évoluer vers des systèmes performants (la Garde Freinet)
  - ❖ Photovoltaïque : auto consommer et économiser (Cavalaire)
- ❖ Animation d'un marché de Noël (Sainte - Maxime)
- ❖ Campagne de régulation dans les bâtiments (CCGST)



## Cit'Ergie

### Une démarche de labellisation



## Une approche globale et transversale

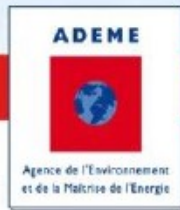
**Une approche globale** sur l'ensemble de la sphère d'influence et de compétences des collectivités basée sur un catalogue de 79 actions dans 6 domaines

Domaine 1	Planification du développement territorial
Domaine 2	Patrimoine de la collectivité
Domaine 3	Approvisionnement énergie, eau, assainissement, déchets
Domaine 4	Mobilité
Domaine 5	Organisation interne
Domaine 6	Communication, coopération

**Une organisation interne transversale en mode projet** pour conduire plus vite et plus loin la performance des politiques climat-air-énergie

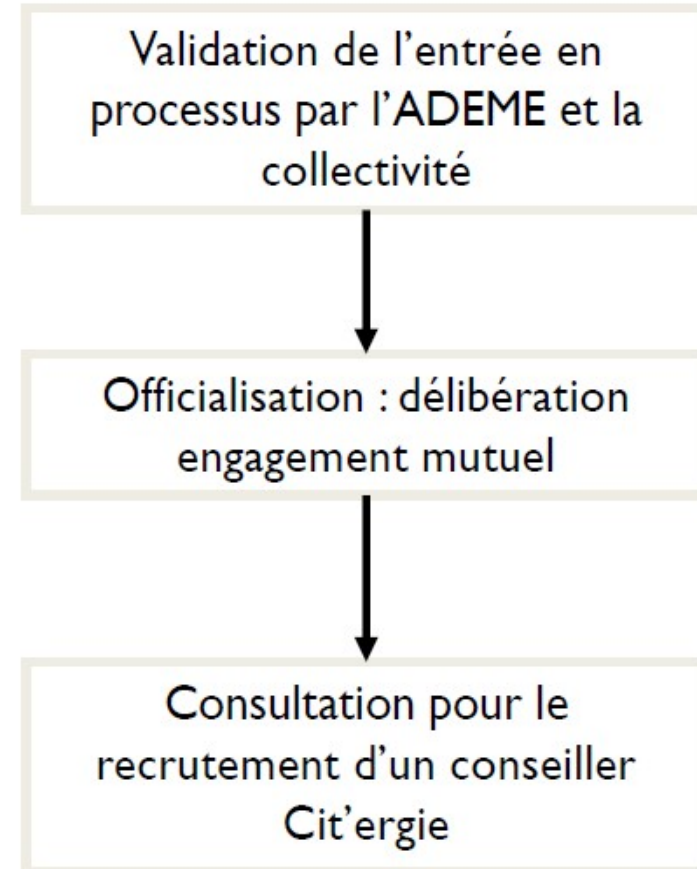






## Modalités pratiques d'entrée en processus Cit'ergie

- 1. Pré-diagnostic :** La collectivité entre en relation avec la direction régionale de l'ADEME et réalise avec elle un pré-diagnostic d'entrée en démarche Cit'ergie  
Le 13 juin 2018
- 2. Délibération :** La collectivité délibère sur sa volonté de mettre en place la démarche Cit'ergie  
N° 2018/06/27-24
- 3. Recrutement du conseiller :** La collectivité recrute son conseiller Cit'ergie en s'appuyant sur le guide pour l'élaboration du cahier des charges fourni par l'ADEME  
Décembre 2018
- 4. Signature de la convention Cit'ergie ADEME :** La collectivité signe avec l'ADEME une convention de partenariat pluriannuelle de 4 ans  
CC de Décembre 2018
- 5. Démarrage de la démarche Cit'ergie :** La collectivité reçoit l'accès aux outils du label (plateforme collaborative, EMT, etc.) ainsi que la charte graphique de communication et démarre le processus Cit'ergie avec son conseiller.  
Janvier 2019
- 6. La collectivité accède au statut « en processus » :** Dès que l'ouverture de son compte EMT est réalisée  
Février 2019



# Le Plan Climat Energie Territorial

# PCAET : planning

Etape	Echéance
Ateliers : Efficacité E du bâti / Energie renouvelable / Mobilité	juillet 2018
Ateliers : agriculture / sylviculture, adaptation au changement climatique, économie circulaire	27 septembre et 12 octobre 2018
Un portefeuille d'actions et sa maquette financière	Mi-octobre 2018
Evaluation environnementale	Fin octobre 2018
Présentation au GERE	Mi – novembre 2018
Commission aménagement du territoire	Début décembre 2018 (date en attente)
Bureau des Maires	Mi – décembre 2018 (date en attente)
Rédaction du rapport environnemental	Fin décembre 2018
Présentation finale avec l'évaluation environnementale	Janvier 2019
Vote du PCAET en Conseil communautaire	Février ou mars 2019
Transmission à l'autorité environnementale	mars 2019
Réception avis de l'autorité environnementale	juillet 2019
Dépôt final sur plateforme ADEME	décembre 2019

# PCAET : des aides ...

Un partenariat possible avec Cœur du Var : un ½ poste financé par l'ADEME

## **L'offre de l'ADEME comprend :**

- le salaire du chargé de mission : 24000 € / an
- les dépenses de communication : 20 000 € / an
- les frais d'installation pour la première année : 15 000 €

## **Les obligations :**

- Un mi-temps à cheval sur les deux collectivités
- Consacré au Plan Climat Energie Territorial
- Formalisé par une convention

## **Les sujets phares proposés en collaboration avec Cœur du Var :**

- La valorisation des déchets (appel à projet commun)
- Agriculture et sylviculture
- L'Espace Info Energie un outil commun
- La logistique : des atouts complémentaires

# Découpage de la concertation

- **Mobilité** : mode doux, covoiturage... ► 5/07 PM
- **Efficacité énergétique** : amélioration du bâti /précarité énergétique, bio-climatisme, éclairage public... ► 6/07 AM
- **Production d'énergies renouvelables** : photovoltaïque, bois-énergie, thalassothermie... ► 6/07 PM
- **Agriculture-sylviculture** : agriculture de proximité (circuits courts), adaptation de l'agriculture au CC, lien avec la filière bois-énergie ► 27/09 9h30
- **Atténuation et adaptation aux risques naturels** : incendie, inondation, submersion marine... ► 27/09 14 h30
- **Economie circulaire** : recyclage des déchets du BTP, valorisation des déchets verts ... ► 12/10 9h30

# D'autres actions (la majorité) à construire ensemble

## Comment ?

### 1/ Aujourd'hui (en deux temps) :

#### Par une prise de parole directe des participants :

1. Présentation / prise de connaissance des actions réfléchies par la CCGST
2. Echanges / propositions d'actions additionnelles

#### Par la proposition de nouvelles actions :

1. Des propositions d'actions additionnelles si vous le souhaitez
2. Hiérarchisation des actions réfléchies par la CCGST selon pertinence

### 2/ Après l'atelier : prises de contact avec certains d'entre vous pour préciser les modes opératoires



## Les déchets du BTP

Un travail initié par les services de l'état pour les élus du Golfe (sous préfecture de Draguignan).

Besoin de stockage recyclage : 200 000 tonnes / an.

- Après recherche de site et examen des atouts et difficultés de chacun d'eux :
  - Sainte Maxime : Saint Donat
  - Cogolin : Quartier Négresse et Val d'Astier
  - La Mole (CEMEX)
- Le SCOT (objectif 89):
  - identifie la nécessité d'un site de traitement / stockage
  - Le situe dans Une ZA existante ou en cours d'extension
  - Une ZA centrale pour limiter les transports et leur impact
  - Ne précise pas de quelle ZA il s'agit

## Des actions engagées :



**Emmanuelle Maccario - Société CEMEX**





## Des actions engagées :



**P Pauleau – SOMECA**



## Des actions engagées :



**Philippe BREGIARD – Société STMI**

**Traite 60 000 t de déchets inertes et non dangereux  
(dont environ 1500 t de végétaux)**

**Site inadapté et soumis aux risques d'inondation**

**Constata les difficultés de l'ensemble des acteurs**

**Discussion en cours avec la Commune de Cogolin : recherche d'un site**

**Souhaite l'ouverture d'une discussion avec les professionnels pour la  
recherche de solutions adaptées**

# Illustration filière / Un constat / Des propositions d'actions



**Sabine IBANEZ - Chambre des Métiers et de l'Artisanat**



## Des propositions d'actions

### → Actions 4 : Des solutions pour les déchets du BTP

Etapes en cours	Perspectives d'actions pour le PCAET
CEMEX : recycler les inertes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement du site de Grimaud pour collecter</li><li>• Aménagement du site de la Mole pour traiter et recycler</li></ul>
STMI : recycler les inertes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recherche d'un site</li></ul>
SOMECA : recycler les inertes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un site de réception des gravats inertes</li></ul>
CCGST	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des marchés publics adaptés et incitatifs</li><li>• Pilotage d'un groupe de travail</li></ul>



**Merci pour votre attention**